

Compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2016

Présents: Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lapendéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon

Signature des délibérations du conseil municipal du 17 novembre 2016

Modifications budgétaires

Le budget réalisé 2016 est conforme au budget prévisionnel. Une petite modification est néanmoins nécessaire :

1 120€ sont pris sur les dépenses imprévues du budget de fonctionnement et sont réaffectés aux charges de personnel.

A noter que ces dépenses supplémentaires, liées à des arrêts de travail sont compensées par des recettes de l'assurance.

Aménagement du bourg

Préparation et envois des dossiers de demande de subventions auprès du Département, de la Région et de l'Etat (dans une limite de 80% du coût des travaux)

Accord du Conseil Municipal pour contrat avec le Cabinet Réalité (assistance aux travaux jusqu'à leur réalisation complète)

Mise à disposition de locaux à Roannais Agglomération

- Pour le service jeunesse :
 - En vue d'une harmonisation sur le territoire, le principe retenu est la gratuité de la location, avec prise en charge des fluides par Roannais Agglomération. Un tarif commun pour toutes les communes a été calculé.
 - Pour la commune de Saint Haon le Vieux, mise à disposition du local des jeunes (6 à 7 rencontres par an), ainsi que de la salle d'animation pour des activités lors des petites vacances (1 fois /an).
- Pour le service culture :
 - Le principe de la gratuité totale a été retenu. En effet, lorsqu'un spectacle est programmé sur une commune, c'est un plus pour cette dernière.
 - A Saint Haon le Vieux, la salle d'animation a été prêtée une fois en 3 ans pour un spectacle du Chouet'festival.

Questions diverses

- Subventions demandées sur l'enveloppe départementale de solidarité pour les travaux de peinture et le changement d'une porte à l'école
- L'acoustique de la salle de cantine a été testée, elle s'avère être relativement bonne.
- Remerciements à toute l'équipe de conseillers et de bénévoles qui a décoré le village pour Noël. Remerciements particuliers à Khadija et Claude Palasse, ainsi qu'à M. Rolland.
- Sont prévus : l'édition du Bulletin Municipal, le verre de l'amitié de fin d'année avec les employés communaux, les traditionnels vœux du Maire
- Point voirie : enrochement de la mare de Champagny, fins des travaux des lagunes
- Installation du logiciel de paiement en ligne pour l'école pour fin décembre pour être fonctionnel début 2017. Une réunion d'information avec les parents sera organisée dès que possible.
- Achat de matériel pour améliorer les affichages au sein de l'école
- En 2016, 7 permis de construire ont été déposés : 4 pour des constructions de maisons (dont 3 en cours de construction) et 3 pour des extensions de bâtiments (1 maison d'habitation, 1 bâtiment agricole et 1 entreprise).